

LE MAGAZINE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

nouvelles des monts

WWW.CC-MONTSDUPILAT.FR

#02
JUN 2022

L'éclosoir : Travailler autrement dans les Monts du Pilat

L'éclosoir



Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat



GROUPE
DELMONICO • DOREL

VENTE & LIVRAISON SABLE GRAVIERS
MATERIAUX POUR BÉTON, TRAVAUX PUBLICS ET PAYSAGERS

Professionnels et particuliers

Contactez-nous au : **04 75 03 11 00**

Email : dd@deldo.net

AGIR ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE DEMAIN
www.delmonico-dorel.com

MAITRE CONFISEUR

LES BONBONS,
CAMELS et CHOCOLATS
de Julien

DÉCOUVREZ LA FABRICATION TRADITIONNELLE
DES BONBONS, CHOCOLATS ET CAMELS.
AU FIL D'UN PARCOURS GOURMAND ET LUDIQUE

48, BOULEVARD D'ALMANDET - 42220 BOURG-ARGENTAL
WWW.BONBONS-JULIEN.FR



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,
INDUSTRIE,
PROMOTEURS, PARTICULIERS

Infrastructures,
aménagement urbains et routiers,
réseaux, assainissement autonome

Sylvain DUMOND
06 74 78 02 04 | sicc-vrd.fr

La CCMP remercie chaleureusement ses annonceurs.

Pour réserver votre encart dans le prochain bulletin, n'hésitez pas à contacter la CCMP au 04 77 39 69 21 ou par mél à info@cc-montsdupilat.fr

04 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

06

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

14 LES SERVICES À LA POPULATION

17 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

19 LOISIRS ET TOURISME

22 LE BUDGET

12 - LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

24 - LA CCMP EXPLIQUÉE AUX ENFANTS ET L'AGENDA

Madame, Monsieur,

Le terme de cette deuxième année du mandat communautaire est, à travers la présente édition, l'occasion de rendre compte de l'état d'avancement de plusieurs chantiers, et d'illustrer certaines actions ou décisions dont la perception immédiate peut apparaître plus abstraite.

En effet, au cours de ces derniers mois, des conventions importantes pour le territoire, entre la CCMP et l'Etat ou d'autres opérateurs, ont été signées. Plusieurs d'entre elles sont le fruit d'un travail considérable de diagnostic d'abord, d'analyse des problématiques ensuite, et, enfin, de solutions à mettre en œuvre au regard des enjeux identifiés. Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) signé avec l'Etat, tout comme la Convention Territoriale Globale (CTG) conclue avec la CAF de la Loire, ont suivi cette procédure certes fastidieuse, mais indispensable à l'obtention des financements dédiés aux projets et actions qu'ils contiennent.

De même, l'engagement ambitieux de réaliser, à l'échelle de la CCMP, un projet alimentaire territorial, au cours des trois prochaines années, méritait qu'une présentation synoptique soit insérée en pages centrales. Elle m'exonère ainsi de faire de plus amples commentaires sur ce qu'elle parvient à traduire : l'interdépendance et la responsabilité de chacun, donc de tous, à la définition des conditions d'une production agricole de qualité, propre à garantir une plus saine alimentation de la population.

Des réponses concrètes aux besoins des différents acteurs locaux, aux réflexions de moyen-long terme sur des enjeux majeurs tels que l'alimentation ou encore le logement, en passant par l'organisation actuelle (et future) de services publics locaux : l'ambition affichée de cette édition des Nouvelles des Monts est de vous donner, pour chacun des sujets abordés, l'exhaustif de l'essentiel.

Au nom du conseil communautaire, je vous souhaite une excellente lecture, et un bel été 2022.

**Le président,
Stéphane Heyraud
maire de Bourg-Argental**



Nouvelles des Monts, le magazine de la Communauté de Communes des Monts du Pilat – n° 02 – juin 2022

Place de l'Hôtel de Ville - 42220 Bourg-Argental - 04 77 39 69 21

Direction de la publication : Stéphane Heyraud **Rédaction en chef :** Patricia Sala **Coordination générale :** Baptiste Rollet / Unagi Saint-Etienne **Rédaction :** Julie Tadduni
Photographies : Fabrice Grain, Patricia Sala, Marlène Bernon-Spanu, Nicolas Péaut, L'Éclosoir, Renaud Vezin - Via Fluvia, Frédéric Didier, Wilfried Marcon, Léonie Saulnier
Photothèque : CCMP **Illustrations :** Anne Delagonde **Publicité :** Patricia Brustel / Unagi Saint-Etienne **Conception graphique, mise en pages :** Olivier Réveillon
Impression : Imprimerie Reboul, Saint-Etienne **Dépôt légal :** juin 2022 **Numéro ISSN :** 1773-181X



LES COMMUNES AU SEIN DE

L'INTERCOMMUNALITÉ

Sur le territoire, plusieurs instances sont mobilisées au service des habitants. Cela va du conseil communautaire, à la conférence des maires, en passant par le bureau exécutif. Le point sur leurs différents rôles.

Quel est le rôle des élus municipaux et des maires dans l'intercommunalité ? Pour bien le comprendre, il faut savoir qu'il existe plusieurs instances sur le territoire.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant chargé de gérer les affaires de l'intercommunalité dans la limite des missions qui lui ont été transférées. Il est composé de représentants de chaque commune, plus ou moins importants en fonction de leur démographie, appelés conseillers communautaires. Le territoire en compte 36. Sur une commune, avec peu d'habitants, qui ne compterait qu'un seul représentant, c'est forcément le maire qui doit siéger.

LE BUREAU EXÉCUTIF

Il est en charge de prendre des décisions sur l'ensemble de la politique communautaire dans le cadre des délégations opérées par le Conseil au Bureau. Il se compose du Président et des vice-présidents, répartis par compétences. Les vice-présidents délégués sont élus au sein du conseil communautaire. Ils s'inscrivent dans les orientations données par le Président pour porter un axe d'action de la politique publique : le développement économique, les déchets, la politique culturelle et sociale, le tourisme, la petite enfance, etc.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle se réunit sur des questions qui dépassent la seule action communautaire. Si les maires se posent des questions concernant leur commune mais qu'ils souhaitent agir à plusieurs, elle permet une mutualisation des services techniques. Chaque commune peut s'y exprimer, quelle que soit sa taille.

TÉMOIGNAGE

**STÉPHANE
EXBRAYAT**



**MAIRE
DE GRAIX**

Je suis un maire nouvellement élu, je n'avais jamais fait cela auparavant. C'est donc tout nouveau pour moi. Faire partie d'une Communauté de communes nous aide, d'autant plus que nous sommes une toute petite commune. Je suis d'ailleurs le seul délégué communautaire de Graix, et j'essaie de faire en sorte que ma voix soit pertinente. J'ai l'esprit communautaire, je crois à l'intérêt d'une Communauté de communes. D'autant plus dans un petit village, car il y a des compétences qu'on ne pourrait pas gérer aux niveaux économiques, mais aussi touristiques, ou de gestion des déchets. Nous sommes déjà submergés par de nombreux dossiers. Et puis je considère qu'il y a des compétences qui doivent être gérées par des salariés, des professionnels, je pense notamment à la

petite enfance. On ne pourrait pas avoir de crèche à Graix, ni de maison d'assistantes maternelles. Or, les habitants ont besoin qu'on leur apporte des services qui ne peuvent être proposés par une commune de la taille de Graix. Par exemple, on apprécie beaucoup de pouvoir disposer des services d'un agent intercommunal. Et puis la Communauté de communes a également œuvré pour le développement de la fibre avec le SIEL - Territoire d'énergie, et c'est vraiment un plus. Cet emprunt, la commune de Graix, seule, n'aurait pas été en capacité de le faire. En parallèle, nous ne sommes que seize communes, ce qui permet à Graix de pouvoir aussi exister, quand certaines intercommunalités comptent quarante ou cinquante collectivités. Ici, cela reste à taille humaine.

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le CRTE vise à faciliter la cohérence, la transversalité et l'opérationnalité des actions prévues pour traduire les ambitions du projet de territoire. Construit en 2021, en collaboration avec les seize communes, il a été signé l'été dernier avec l'État, pour une période de six ans.

Ainsi, les apports de l'État peuvent être d'ordre financier ou d'ingénierie. Le CRTE permet d'intégrer et de croiser de nombreux enjeux. Sur le territoire, ce contrat se décline via trois axes prioritaires stratégiques, spécifiques aux Monts du Pilat.

Le Contrat de relance et de transition écologique, appelé aussi CRTE, est un contrat signé entre l'État et la CCMP visant à faciliter la relance économique, la transition écologique et la cohésion des territoires.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1

Il s'agit de **promouvoir un développement du territoire fondé sur la valorisation des ressources locales**. Cela passe par les orientations suivantes :

- Une terre d'élevage et de productions locales favorables au développement d'une alimentation de proximité,
- La production forestière et la transformation du bois,
- Un territoire dynamique et attractif pour le commerce, l'artisanat, la petite industrie et les services,
- Une longueur d'avance sur les accès au numérique,
- Une destination touristique de pleine nature et de proximité.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2

Elle vise à **inscrire le développement du territoire dans la transition écologique**, avec :

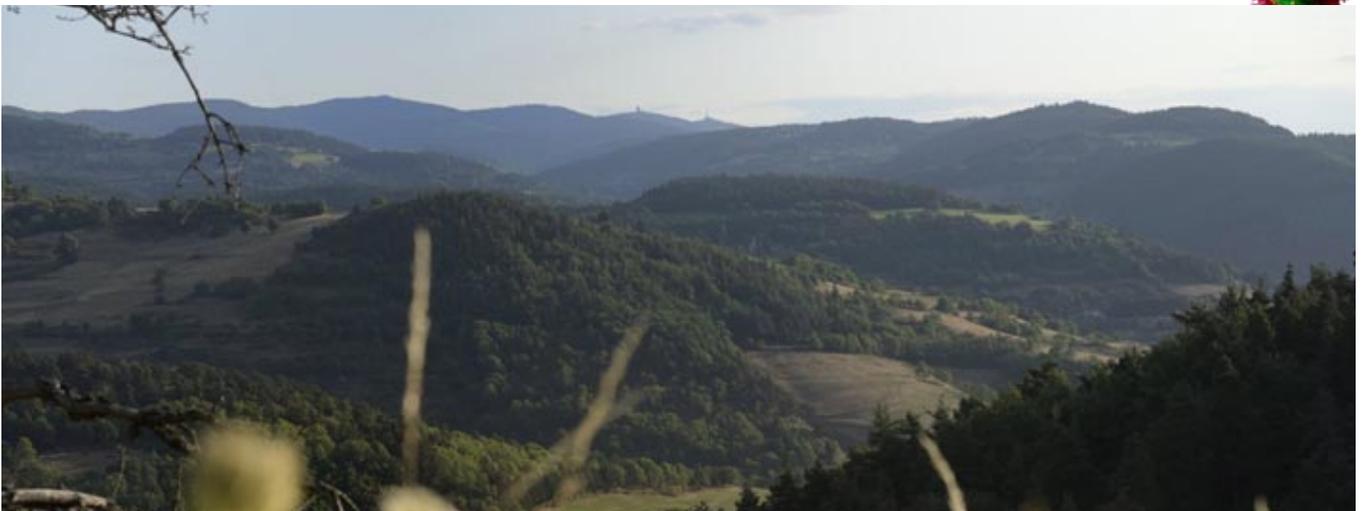
- La participation au défi énergétique,
- Un environnement naturel de qualité à préserver,
- L'engagement du territoire vers la sobriété foncière.

Les valeurs fondamentales de **sobriété, d'adaptation au changement et de cohésion** permettront de concourir à l'atteinte des stratégies nationales bas-carbone, à la lutte contre le changement climatique et à la préservation des ressources naturelles. ▶

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3

Elle a pour objectif d'**assurer le développement des services aux habitants** via :

- L'accompagnement vers un logement moins énergivore,
- L'aide à la mobilité, vers le transport collectif, collaboratif, et les moyens de déplacements alternatifs,
- Le maillage des services à la population.





1 050 000 €
d'aides ont été attribuées
aux entrepreneurs du territoire
entre 2017 et 2021.

Dans le but d'aider les entrepreneurs à s'installer ou à se développer sur le territoire, la Communauté de communes a lancé un ensemble de dispositifs d'aides depuis cinq ans, portant sur l'immobilier d'entreprise, l'investissement matériel, mais également grâce au dispositif d'État "Fisac" (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Les deux premiers ont permis aux entreprises d'être aidées à hauteur de 10 %, quand le troisième pouvait financer les projets à hauteur de 20 % de l'investissement hors taxes, plafonné à 10 000 euros.

Quelques années après le lancement de ces aides, la CCMP peut aujourd'hui en tirer le bilan. « Sur 2017 – 2021, cela représente au total un peu plus d'un million d'euros d'aides allouées, hors avances remboursables, détaille Christian Seux, élu de Saint-Genest-Malifaux, 1^{er} vice-président chargé du

DISPOSITIF D'AIDES FAVORISER L'INVESTISSEMENT SUR LE TERRITOIRE

Depuis 2017, la Communauté de communes a mis en place un ensemble d'aides pour les porteurs de projet du territoire. Et cinq ans plus tard, le bilan tiré est positif, puisqu'il a permis à plusieurs entrepreneurs de créer leur activité.

développement économique. *Ce sont des dispositifs d'aides qui ont été bien compris, bien utilisés, et qui font retomber des investissements sur le territoire. En effet, au moins une entreprise par commune a pu bénéficier de l'un de ces programmes.* » Une volonté pour la CCMP de faciliter les initiatives entrepreneuriales, et de conserver les talents sur le territoire. Enfin, à l'avenir, la Communauté de communes souhaite davantage développer les dispositifs d'avances remboursables. ▶



L'épicerie italienne Mamma, à Saint-Genest-Malifaux, a bénéficié du dispositif Fisac pour lancer son activité.



L'extension de la zone d'activités des Trois pins, à Saint-Genest-Malifaux, a commencé.



À Planfoy, la dépollution de la friche est en cours.



À Planfoy, la dépollution de la friche par biotertre prendra fin en **JUIN 2023**



Coût total estimé des travaux **500 000 € HT** en partie financés par France Relance (260 000 €)

À PLANFOY, LA FRICHE DE LA STATION SERVICE BIENTÔT RÉHABILITÉE

Le projet de requalification de la friche de l'ex-station-service de Planfoy avance. Il s'inscrit dans une convention tripartite signée dès 2016, entre la commune de Planfoy, la CCMP et l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA).



Ceux qui se rendent régulièrement à Saint-Étienne la connaissent très bien. Au mois de juin 2020, l'Epورا devenait propriétaire du site de l'ancienne station-service de Planfoy, représentant une surface totale de 2 300 m². Un avenant a été voté en mai 2022, prolongeant encore de 24 mois la convention opérationnelle pour la démolition et la dépollution du site, inoccupé depuis 2012. Et depuis, les choses avancent à grands pas. « Nous avons procédé à la partie démolition, puis désamiantage, et au printemps, nous avons réalisé le pré-terrassement », indique Christian Seux. Concernant la dépollution, c'est une solu-

tion écologique qui a été privilégiée. Celle-ci, entamée au mois de juin, prendra fin en juin 2023. Ce processus, appelé traitement par « biotertre », consiste à accélérer la dégradation naturelle des polluants dans les sols, en créant les conditions optimales de croissance et de vie bactérienne (nutriments, température, pH, oxygénation, etc.). Les bactéries, qui assurent la dégradation des polluants, y trouvent ainsi toutes les conditions pour fonctionner de manière optimale et ainsi éliminer plus rapidement les composés visés. « C'est certes une solution plus longue, mais surtout plus écologique et plus économique car elle évite

le transport des terres, et donc les va-et-vient de camions ». Une solution particulièrement adaptée aux zones d'altitude. Durant cette phase, les porteurs de projet qui se positionnent sur le site vont être reçus afin d'exposer leurs propositions et de définir lequel d'entre eux sera retenu. « L'idée est que le projet choisi dispose de vitrines qui donnent sur la route, car nous estimons qu'il serait dommage qu'il ne s'agisse pas d'un magasin sur ce site qui est quand même très passant, et qui bénéficie d'un positionnement stratégique ». Rendez-vous à l'été 2023. ▶

ZONES D'ACTIVITÉS

En 2022, la zone d'activité de Marlhès sera achevée, avec près de **9 000 m²** constructibles.

4 porteurs de projets sont intéressés.

2022 verra également l'extension de la zone d'activité des Trois Pins à Saint-Genest-Malifaux.

Une plateforme sera créée avec **2** lots en phase d'attribution.

1 900 m² restent disponibles sur la zone d'activité de Jonzieux.

La zone industrielle du Péroux à Bourg-Argental compte **9 000 m²** viabilisés et disponibles & une réserve foncière de **20 000 m²**

LOCAUX ET COMMERCES VACANTS LA CCMP AGIT

Afin de lutter contre la vacance des locaux commerciaux, la Communauté de communes lance la création d'une signalétique dédiée. Le but : les identifier davantage pour une réouverture plus rapide.

La Communauté de communes a souhaité s'engager afin de lutter contre la vacance commerciale et l'intégrer dans son plan de revitalisation du territoire. Pour ce faire, elle a mis au point toute une signalétique dédiée.

rapporte Christian Seux. Cela nous permet d'ores et déjà de pouvoir répondre aux demandes en les centralisant. Notre rôle est ainsi de mettre en lien les personnes qui cherchent un local, avec celles qui en cèdent un. Cela permet de gagner

« Pour cela, nous avons réalisé un inventaire de l'ensemble des commerces vacants du territoire,

du temps et d'être plus efficace ». Ensuite, l'intercommunalité a créé une signalétique, ainsi que des habillages pour les vitrines inoccupées, pour rendre ces boutiques en devenir plus attractives mais aussi plus visibles. Si vous souhaitez céder ou louer un local à vocation économique sur l'ensemble du territoire, vous pouvez en informer la Communauté de communes pour trouver chaussure à votre pied. ▶



« Notre rôle est ainsi de mettre en lien les personnes qui cherchent un local, avec celles qui en cèdent un. Cela permet de gagner du temps et d'être plus efficace. »



Commerce à louer à Bourg-Argental



TRAVAILLER AUTREMENT DANS LES MONTS DU PILAT

Indépendants, freelance, entrepreneurs, porteurs de projets, télétravailleurs... et si vous testiez le coworking ?
Le territoire possède son propre espace ouvert à tous :
L'Éclosoir, à Bourg-Argental. N'attendez plus pour le découvrir.



• RÉSEAU
FIBRE



• CAFÉ,
THÉ,
à volonté



• IMPRIMANTE,
SCANNER,
PHOTOCOPIEUR



• BUREAUX
PRIVATIFS



• SALLES
DE RÉUNION



• CASIERS
INDIVIDUELS
pour les abonnés



• ATELIERS &
ANIMATIONS



• CUISINE
ÉQUIPÉE



• COIN PRESSE
& DÉTENTE

L'ÉCLOSOIR
C O W O R K
des Monts du Pilat

3 bis rue de la République
42220 Bourg-Argental
06 13 23 43 24
leclosoir@cc-montsdupilat.fr

L'ÉCLOSOIR, C'EST QUOI ?

UN ESPACE DE TRAVAIL CONVIVAL ET DYNAMIQUE

Un cadre agréable qui renforce la motivation, tout en stimulant la productivité et la créativité, dans une ambiance bienveillante.

UN LIEU D'ÉCHANGE ET DE COLLABORATION

Une nouvelle façon d'envisager le travail en développant son réseau grâce à des rencontres et des échanges enrichissants, tout en ayant la possibilité de participer à des ateliers et des animations.

DES TARIFS ACCESSIBLES

Un fonctionnement flexible et souple, ainsi que des tarifs avantageux, pour s'adapter à tous les besoins.



DEUX CONSEILLERS NUMÉRIQUES À VOTRE ÉCOUTE



Djany Alnoor
Conseiller numérique
France Services et
Réseau de lecture

Frédéric Didier

Conseiller numérique en charge
de l'accompagnement
des entreprises



Je suis basé à l'Éclosoir pour livrer du conseil aux entreprises dans leurs démarches liées au numérique et à la digitalisation de leur structure. Cela concerne notamment leur présence sur le Web, mais aussi sur les différents réseaux sociaux. Nous abordons également le sujet de la sécurité numérique, des problématiques liées à la sauvegarde... tout ce qui peut couvrir les besoins d'une entreprise. C'est un accompagnement individuel, mais aussi collectif. C'est important d'avoir les deux aspects. Il est entièrement gratuit puisqu'il s'agit d'un dispositif national mis en place par l'État, et qui s'adresse à toutes les entreprises du territoire. Le niveau va du débutant qui ne sait pas comment se positionner sur Internet, à beaucoup plus loin. L'idée est aussi que je ne fasse pas 'à la place de', quitte à réorienter les entrepreneurs, par la suite, vers des professionnels, pour gérer des questions plus spécifiques. Cet accompagnement peut se faire en une ou plusieurs fois selon les situations. Je souhaite également pousser les entreprises à anticiper, à aller plus loin que leurs besoins, notamment en mettant en avant les aspects liés à la sécurité qui sont souvent peu envisagés mais dont les enjeux sont importants. Cela va se faire par le biais d'ateliers.

Je suis conseiller numérique sur le volet culturel et social. Je partage mon temps entre la Maison de Services de Saint-Genest-Malifaux et le Réseau de lecture. À la Maison des Services, je participe à l'accueil physique et téléphonique et fais des accompagnements individuels à la population afin d'expliquer comment utiliser un ordinateur, une tablette ou encore un smartphone. Je vais aussi apprendre aux usagers, par exemple, à créer une adresse e-mail, à envoyer des courriels, etc. Je n'apporte que la compétence numérique concernant les démarches administratives, je suis l'interface avec la machine, mais si la personne a toutes les informations nécessaires, je peux l'aider pour ses démarches en ligne. Du côté des médiathèques, je propose des animations qui sont plutôt collectives, comme du jeu vidéo pour apprendre aux jeunes à jouer ensemble, en équipe. J'ai terminé ma formation mi-janvier et j'ai visité l'ensemble du réseau des bibliothèques de la Communauté de communes pour savoir quels étaient les besoins sur place. Je vais mettre en place des ateliers thématiques d'initiation à l'informatique, de sensibilisation à la sécurité, ou à la cyberviolence, d'initiation aux réseaux sociaux... J'ai également réalisé une intervention de 2 heures 30 pour sensibiliser les jeunes aux fake news. C'est un thème qui est revenu souvent dans les demandes. J'aimerais mettre en place un atelier sur l'impact environnemental du numérique aussi. Enfin, au mois de septembre, je vais intervenir à la MFR de Marthes, auprès de jeunes, pour les sensibiliser à la violence et au harcèlement en ligne.

Frédéric Didier / 06 14 12 47 51
numerique.eco@cc-montsdupilat.fr

Djany Alnoor / 06 15 07 75 19
numerique.services@cc-montsdupilat.fr



LES AGRICULTEURS RECYCLENT LEURS PNEUS

Sur le territoire, une grande collecte de pneus usagés, nombreux dans les exploitations agricoles, a été mise en place en lien avec la Fédération Départementale des Comités de Développement. L'objectif était d'agir en faveur de l'environnement, tout en faisant baisser la facture pour les exploitants agricoles.



« Sous l'impulsion du Comité de développement agricole, nous avons identifié sur notre territoire environ six cents tonnes de pneus d'ensilage qui pourraient être récupérés, explique Denis Thoumy, élu de Saint-Genest-Malifaux, Vice-Président de la CCMP, chargé de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture et de la forêt. C'est un gros travail de recensement qui a été fait. Se débarrasser de ces pneus a un coût conséquent pour les agriculteurs, c'est pourquoi la Communauté de communes a mis en place une aide à hauteur de cinquante euros la tonne, qui vient s'ajou-

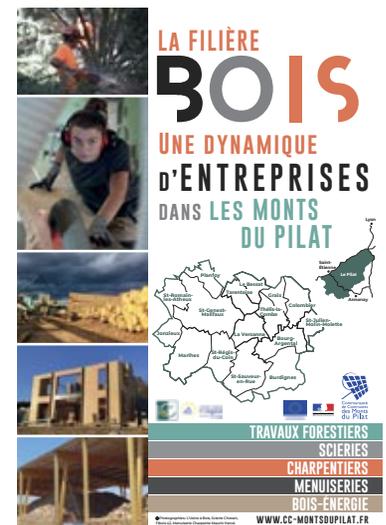
ter à celle du département de la Loire ». Car en effet, dans les fermes, les exploitants agricoles utilisent de nombreux pneus usagés pour lester les silos d'ensilage. Cette opération ponctuelle, menée sur les mois d'avril et mai, visait à dépolluer l'environnement, le paysage, tout en aidant les agriculteurs sur le plan financier, puisque cette opération représente un coût très élevé pour eux, à hauteur de 300 euros la tonne. Les pneus qui ont été collectés sont par la suite valorisés, afin d'être transformés en énergie. ▶

UN NOUVEL OUTIL, LES « PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX »

Les paiements pour services environnementaux (PSE) en agriculture rémunèrent les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices (préservation de la qualité de l'eau, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité...). Pour cette opération, la CCMP s'est adossée au Parc naturel régional du Pilat et à l'agence de l'eau Loire-Bretagne, et le territoire fait partie de ceux retenus pour mener cette action. Sur le territoire, 35 exploitations sont concernées. Cela mobilisera 1,2 million d'euros sur cinq ans. ▶

PROMOUVOIR LES MÉTIERS DU TERRITOIRE

La Communauté de communes des Monts du Pilat mène aux côtés de l'interprofession de la filière Fibois 42, une série d'actions visant à accompagner les entreprises, à promouvoir les métiers de la filière forêt-bois et à organiser des rencontres entre professionnels, élus et établissements scolaires. ▶



FÊTE DANS LE PRÉ

La CCMP sera partenaire du Comité de Développement Agricole pour la prochaine édition qui se tiendra à Saint-Genest-Malifaux le 11 septembre 2022.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Les élus de la CCMP ont pour ambition d'élaborer un projet alimentaire territorial (PAT) en adéquation avec les besoins des acteurs du système alimentaire, dont les habitants, et en tenant compte des contraintes du territoire. Le plan d'actions du PAT sera co-construit avec les producteurs, les transformateurs, les commerçants, les collectivités, les acteurs de la société civile et les habitants. Son ambition est de contribuer au développement d'une agriculture et d'une alimentation de qualité.

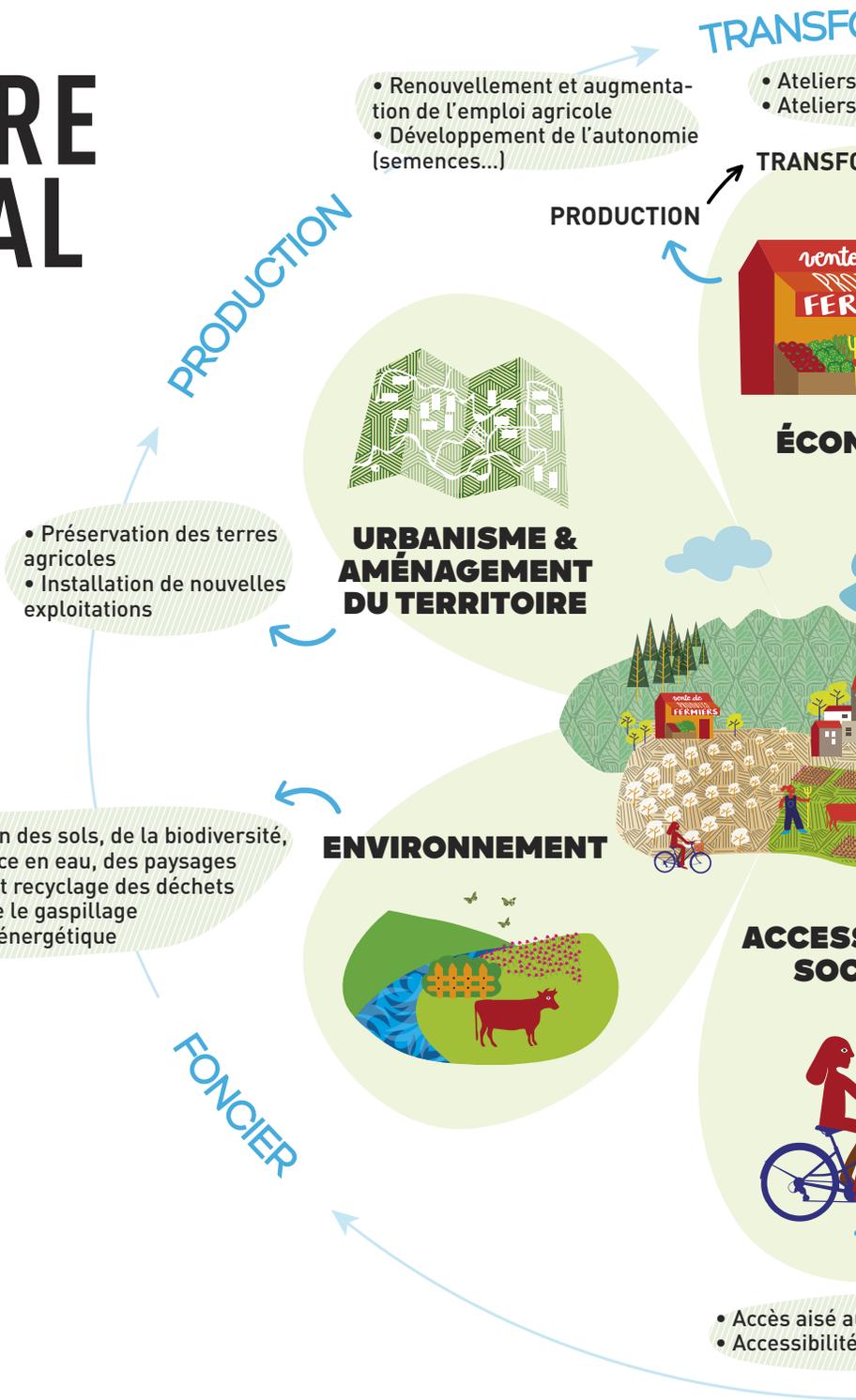


Préparation de la candidature des Monts du Pilat à l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation

La CCMP obtient la labellisation "Projet Alimentaire Territorial niveau 1 (émergence)", par l'État dans le cadre du Plan de Relance.

État des lieux interne et repérage des initiatives et des acteurs

Diagnostic et



FORMATION

à la ferme collectifs

- Circuits courts (artisans, commerçants, marchés, vente à la ferme...)
- Circuits longs (coopératives...)

FORMATION

COMMERCIALISATION

de produits locaux

ÉCONOMIE

DISTRIBUTION

CULTURE & GASTRONOMIE

- Visites de fermes
- Valorisation des produits locaux
- Restaurations collective et commerciale
- Fêtes du terroir

NUTRITION & SANTÉ

- Équilibre alimentaire
- Éducation

SOLIDARITÉ SOCIALE

CONSOMMATION

aux lieux de vente financière

Les acteurs du PAT

- Agriculteurs et producteurs, coopératives...
- CCMP, Communes, services de l'Etat, financeurs...
- Organismes d'appui et de recherche : chambres consulaires, instituts de recherche, universités, Parc naturel régional du Pilat...
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire, associations, SCOP,...
- Habitants, Associations et Société civile...

Intéressé(e) par la démarche du PAT ?

Habitants des Monts du Pilat, vous serez associés à l'élaboration de ce projet alimentaire notamment par des enquêtes et des ateliers d'échanges permettant de vous donner la parole et ainsi de connaître vos attentes en matière d'alimentation. Vous êtes intéressé-e ? Vous portez des actions ou initiatives individuelles ou collectives sur le sujet de l'alimentation ? Vous avez un projet ou vous souhaitez être informé-e de l'avancement du PAT ? Contactez Christine Gazel, chargée de mission PAT.

Tél : 06 46 17 88 37

Mail : pat-agriculture@cc-montsdupilat.fr

perspectives

Définition de la stratégie et du programme d'actions

Mise en œuvre des actions

À JUIN 2023

JUILLET 2023 À AOÛT 2024

À PARTIR DE FIN 2024

2023

2024

TERRITORIALISER L'OFFRE DES SERVICES

Pendant l'été 2021, la CCMP signait une Convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) pour la période 2021-2025. Une démarche qui vise à élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles.

Les deux assistantes maternelles de la « MAM'AMI'A DU BESSAT », avec le Vice-Président en charge de la petite enfance, M. Michel Chardon.



Le 22 juillet 2021, Chantal LARGERON, présidente de la Caf de la Loire, et Stéphane HEYRAUD, président de la Communauté de communes, ainsi que les maires du territoire, ont signé une Convention territoriale globale pour la période 2021-2025.

Une démarche sous forme de partenariat, qui vise à élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles. « Cela consiste concrètement au développement de la Maison des services, à la mise en place d'un guichet unique et à accroître les actions envers la parentalité, précise Michel Chardon, maire de Jonzieux et vice-président chargé de la petite enfance. Cela nous a, dans un premier temps, permis de définir nos besoins pour atteindre ces objectifs et ainsi créer deux postes pour la future Maison des services ainsi que pour le guichet unique ».

FACILITER L'ACCÈS AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Une nouvelle Maison des services est en effet prévue à Bourg-Argental, avec le recrutement d'une personne à même de renseigner les habitants, de manière à obtenir le label France Services, tout comme celle de Saint-Genest-Malifaux, labellisée en septembre 2020. L'État a mis au point un cahier des charges précis pour ces structures, et souhaite à terme que chaque Français puisse y avoir accès en moins de 30 minutes, de façon à pouvoir réaliser ses démarches administratives de manière plus simple. L'ouverture de cette deuxième Maison des services du territoire est envisagée pour le mois de septembre. Tout comme à Saint-Genest-Malifaux, vous pourrez y trouver l'aide nécessaire concernant vos droits (retraite, Caf, etc.), pour décrocher un emploi ou une formation, pour réaliser les formalités concernant votre véhicule (carte grise,



renouvellement de permis, etc.) ou encore pour remplir vos formalités liées à la santé. Tous les services de l'administration réunis en un seul et même endroit, comme le confirme M. Régis Fanget, Maire de Thélis-la-Combe, vice-président en charge des services à la population.

« L'idée est d'avoir une bonne connaissance des actions mises en place sur le terrain pour que les habitants sachent quels services sont disponibles pour eux »

DEUX NOUVELLES MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES SUR LE TERRITOIRE

La CTG vise aussi à faciliter l'accès à la garde d'enfants pour les parents du territoire. Ainsi, le 30 avril dernier, une nouvelle Maison des assistantes maternelles a été inaugurée à Saint-Sauveur-en-Rue. « Cela fait partie des projets qui ont commencé à naître sur le mandat précédent. À Saint-Sauveur-en-Rue, ce sont trois à quatre assistantes maternelles qui pourront travailler sur un espace de 192 m², pour une capacité d'accueil de seize enfants », précise Michel Chardon. La deuxième, située sur la commune du Bessat, accueille, quant à elle, huit enfants. Car depuis la crise sanitaire, les comportements en matière de garde d'enfants ont aussi changé et il a fallu s'adapter. « Que ce soit dans les Maisons d'assistantes maternelles ou dans

les crèches, on a pu constater une modification des habitudes, souligne l'élu. Avec le développement du télétravail des parents, ces derniers ont moins tendance à mettre leurs enfants à garder tous les jours de la semaine comme c'était le cas avant. Cela demande plus d'organisation et de souplesse. » En outre, la mise en place d'un guichet unique vise également à faciliter la vie aux jeunes parents. En effet, l'ancien Rampe (Relais d'Assistantes Maternelles-Parents- Enfants) devient le Guichet unique, afin d'avoir un seul interlocuteur qui puisse informer les parents sur l'ensemble des modes de garde disponibles sur le territoire.

OCTOBRE, UN TEMPS FORT

Par ailleurs, le début de l'automne verra arriver le temps fort, autrefois consacré à la parentalité. « Tout le monde a eu envie d'étoffer cet événement, et c'était trop réducteur de ne parler que de parentalité. C'est pourquoi désormais il s'étend sur un mois, et sur une thématique, qui, l'an dernier, était "Du lien pour être bien", précise Léonie Saulnier, coordinatrice petite enfance et chargée de mission culture-social. Cette année, nous proposerons des ateliers parents-enfants, un forum stages et métiers à destination des jeunes, des spectacles, des conférences, des temps d'information, nous aborderons aussi la question de l'alimentation,

etc. Le programme sera très varié ». Plus globalement, la CTG a pour objectif de construire et de dynamiser tous les acteurs et professionnels du territoire, comme les structures associatives, les assistantes sociales, etc. « L'idée est d'avoir une bonne connaissance des actions mises en place sur le terrain pour que les habitants sachent quels services sont disponibles pour eux, ajoute Léonie Saulnier. La Communauté de communes a un rôle de mise en réseau, pour travailler mieux, en commun ».

Maison France Services
Saint-Genest-Malifaux
04 27 64 80 52



Maison France Services à Saint-Genest-Malifaux



QUELQUES CHIFFRES



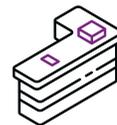
**3 maisons
d'assistantes
maternelles**



**2 maisons
France Services**



**4 crèches
et 2 mini-crèches**



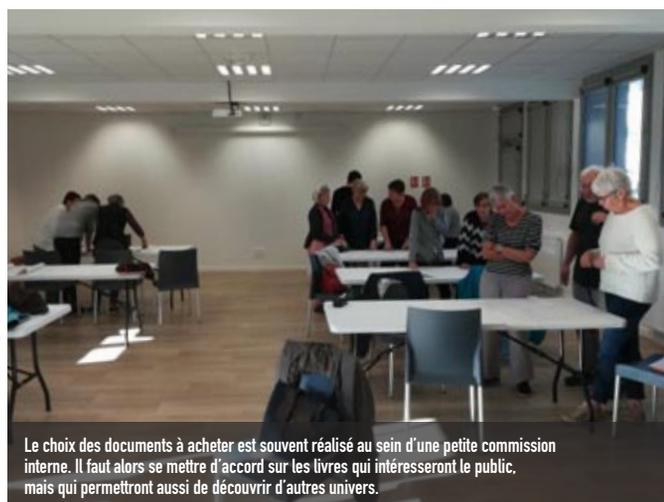
1 guichet unique
pour tous les modes
de garde disponibles

GRÂCE AUX BÉNÉVOLES LA LECTURE A SON RÉSEAU

Le Réseau de Lecture publique des monts du Pilat permet un accès aux douze médiathèques du territoire, grâce à une circulation des documents entre elles. Son fonctionnement repose notamment sur l'action d'une centaine de bénévoles. Quatre bibliothèques sont dotées d'équipes mixtes, avec des salariés, et les huit autres sont gérées par des équipes entièrement bénévoles. Tout au long de l'année, ces dernières se chargent de l'accueil du public pendant les permanences, du rangement des livres dans les rayons, de l'informatisation, de l'équipement ainsi que de la couverture des documents mis à disposition. ▶



La préparation des navettes hebdomadaires du réseau mais aussi les échanges réguliers de documents avec la Direction départementale du livre et du multimédia demandent un travail conséquent aux équipes.



Le choix des documents à acheter est souvent réalisé au sein d'une petite commission interne. Il faut alors se mettre d'accord sur les livres qui intéresseront le public, mais qui permettront aussi de découvrir d'autres univers.



La vie d'un bénévole dans les bibliothèques n'est pas de tout repos mais elle est riche et variée et nos bibliothèques pourraient difficilement fonctionner sans eux.



L'accueil ponctuel d'animations comme des expositions, des conteurs ou des ateliers sont des moments forts pour les équipes et permettent un échange privilégié avec le public.



En fonction de ses possibilités, chacun peut trouver sa place et apporter sa contribution à ce service public culturel très apprécié dans nos communes.

www.mediatheques-montsdupilat.fr




Puissance installée
2132,37 kWc


5082
modules installés

SAINT-GENEST-MALIFAUX : ICI, ON PRODUIT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Plus de 5 000 panneaux photovoltaïques ont été installés à Saint-Genest-Malifaux. Un projet financé par le Siel-Territoire d'énergie Loire sur un territoire qui souhaite s'inscrire dans une démarche d'énergies renouvelables.

Les enjeux climatiques et la raréfaction des ressources incitent les collectivités à agir pour davantage d'indépendance énergétique. C'est ainsi que la centrale photovoltaïque au sol de Saint-Genest-Malifaux a vu le jour et est désormais fin prête à la production d'une énergie décarbonée et locale. Située au lieu-dit Le Pré, sur une parcelle d'environ deux hectares, ses travaux avaient débuté au mois de septembre 2021. « Ce projet a été porté par Saint-Genest-Malifaux avec l'appui du Siel-Territoire d'énergie, explique Denis Thoumy, élu de Saint-Genest-Malifaux, vice-président de la CCMP, chargé de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture et de la forêt. Il permettra de produire la consommation annuelle, hors chauffage, de 1 112 foyers. Cela nous met sur une trajectoire positive ».

FONDS CHALEUR JUSQU'À 60% D'AIDES POUR SOUTENIR LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Grâce à une déclinaison territoriale du Fonds chaleur, entreprises, associations ou collectivités sont aidées pour trouver des solutions de chauffage alternatives.

L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) propose aux territoires de développer les énergies renouvelables (ENR) thermiques grâce à l'aide financière du Fonds chaleur, sur les thématiques bois énergie, solaire thermique, géothermie, récupération de chaleur et réseaux de chaleur. Une déclinaison territoriale dans le cadre des engagements du Tepos (Territoire à énergie positive) "Saint-Étienne Métropole-Pilat" vise à permettre le développement de solutions de chauffage alternatives (hors particuliers), et qui s'adressent donc aux entreprises, collectivités, associations, etc. « Nous menons cette action avec l'appui de partenaires comme l'EDEL*, détaille Denis Thoumy. Nous analysons les besoins pour adapter ensuite la solution. Nous avons d'ores et déjà des projets qui se sont réalisés sur des mairies, des écoles, ou encore des exploitations agricoles ».

*Énergie Durable dans les Entreprises de la Loire

Renseignements :

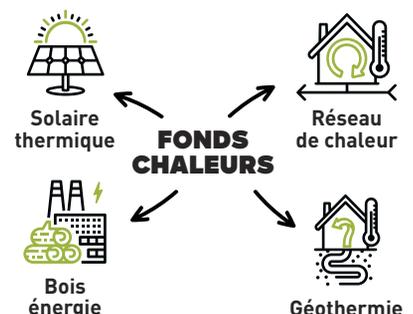
Véronique Lallée
04 27 40 55 31 / 06 15 36 83 37

QU'EST-CE QUE LE FONDS CHALEUR TERRITORIAL ?

Un outil essentiel pour atteindre 32% d'énergie renouvelable en 2030 et réduire la facture énergétique de les émissions de CO².

Le fonds chaleur territorial facilite l'émergence de projets et accompagne les porteurs de projets dans leur réflexion et leur prise de décisions, en participant au financement des études et des travaux.

Ce fonds apporte des aides aux associations, entreprises et collectivités qui ont un projet de rénovation ou d'installation d'une production de chauffage d'eau chaude sanitaire. Elles peuvent ainsi choisir un système plus performant et respectueux de l'environnement via les énergies issues de ressources naturelles, renouvelables et locales.



DÉCHETS : MAÎTRISER LA HAUSSE DES COÛTS

« Il est important de réduire les ordures ménagères en favorisant par exemple l'achat en vrac, le tri à la source, ou encore le compostage. »

La Communauté de communes souhaite agir pour maîtriser davantage cette hausse des coûts inhérente à plusieurs facteurs.

« Il y aura une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2022, suite à un appel de participation du SICTOM, de plus de 300 000 euros par rapport à 2021 (sur un montant global de 1,5 million d'euros), indique Denis Thoumy, élu de Saint-Genest-Malifaux, vice-président de la CCMP, chargé de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture et de la forêt, également vice-président du SICTOM Velay Pilat. Cela est dû à des hausses constantes des dépenses des services de collecte et de traitement. » Par ailleurs, au centre d'enfouissement technique (CET) de Saint-Just-Malmont, le stockage a généré des jus appelés lixiviats, dont les quantités ont été mal évaluées. Cela oblige ainsi à une mise aux normes et à collecter les lixiviats pour ensuite les traiter à Roche-la-Molière. « C'est en grande partie ce qui a engendré un surcoût car la Taxe générale sur les activités polluantes a, elle

aussi, fortement augmenté », indique le vice-président. C'est pourquoi des solutions visant à réduire ces coûts sont actuellement à l'étude.

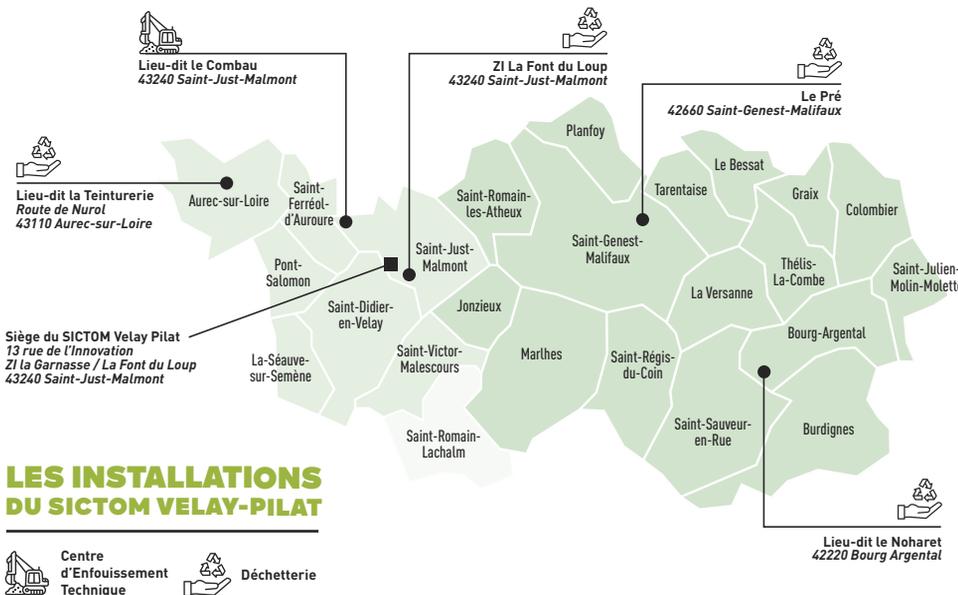
MUTUALISER LES DÉPENSES, RÉDUIRE LES ORDURES

Parmi elles, la mutualisation d'un certain nombre de dépenses grâce à l'intégration d'un syndicat de traitement des déchets, commun avec les collectivités de Haute-Loire, le SYMPTOM, permettant de mutualiser un CET de déchets ultimes à Monistrol, celui de Saint-Just-Malmont devant, à terme, fermer. Depuis 2019, les ordures ménagères sont traitées dans une usine spécialisée. Le process permet de séparer tous les matériaux valorisables, d'extraire la partie fermentescible, transformable en compost et de constituer un Combustible Solide de Récupération, utilisé par les

industries en substitution des énergies fossiles. « Il est important également de réduire les ordures ménagères en favorisant par exemple l'achat en vrac, le tri à la source, ou encore le compostage. Nous avons déjà déployé des composteurs individuels sur le territoire, nous allons passer à une offre collective. C'est aussi un travail de pédagogie car moins il y aura de déchets, plus la facture baissera ».

UNE ÉTUDE EN COURS

Très récemment, une étude a également été lancée en parallèle afin d'optimiser le service de collecte des déchets pour éventuellement réduire les linéaires, peut-être même les fréquences de passage. Le but de cette étude, qui sera achevée dans l'année, est de baisser la charge financière pour tous et de maîtriser cette hausse des coûts au maximum. ▶



Quantité de déchets par habitant en 2020

	Territoire SICTOM	Moyenne Nationale
Ordures ménagères	197 kg	254 kg
Collecte sélective	83 kg	84,1 kg
Verre	35 kg	38,6 kg



◀ J'AI TESTÉ POUR VOUS

DES MONTS DU PILAT
**VIrons
VÉLO**



**En parler gaga,
le viron est une
promenade.**

Rendez-vous derrière l'église, départ des parcours VTT tracés et balisés en rose à partir de Marthes. Tout y est, la carte des circuits, une table et des bancs pour engranger quelques calories avant l'effort, une pompe pour les chambres à air anémiées. Allez ! On a peur de rien et on décide de dompter le parcours de 25 km. Vos testeurs attaquent leur balade, échangent avec un autochtone serviable, suivent le balisage et progressent au gré des chemins de traverse qui sentent bon à Marthes en mai. Le cadre est champêtre et magnifique, il sillonne entre champs à perte de vue et fermes typiques de petits hameaux. De plus, vous aurez amélioré votre culture générale et découvert qui est Joseph Benoît Marcellin CHAMPAGNAT,

observé une étrange construction conique qui devait servir de puits et contemplé un tableau naturel où sacré et profane cohabitent. Après deux bonnes heures d'effort, le clocher est à nouveau en vue. Nous avons suivi le tracé sur l'appli mobile « Viron Vélo » et nous ne nous sommes pas perdus. Nous avons passé un bon moment en pleine nature et au calme. Pour le prolonger un peu, comme nous, arrêtez-vous à la boulangerie du village. ▶

4 circuits, entre 1h et 2h30 de balade. Application gratuite : "France Touristic - Viron Vélo" avec les circuits géolocalisés et des témoignages sur le patrimoine local. (Téléchargeable sur les plateformes d'applications).

LA VIA FLUVIA SE CONCRÉTISE

La véloroute Via Fluvia, qui représentera à terme un itinéraire de 120 kilomètres entre les fleuves Loire et Rhône, compte 17 kilomètres dans les monts du Pilat. Un projet impulsé en 2013 et qui entre désormais dans sa phase concrète.



6 communautés de communes

de Haute-Loire, Loire et de l'Ardèche regroupées en Entente, sont à l'initiative du projet.



6 ambiances

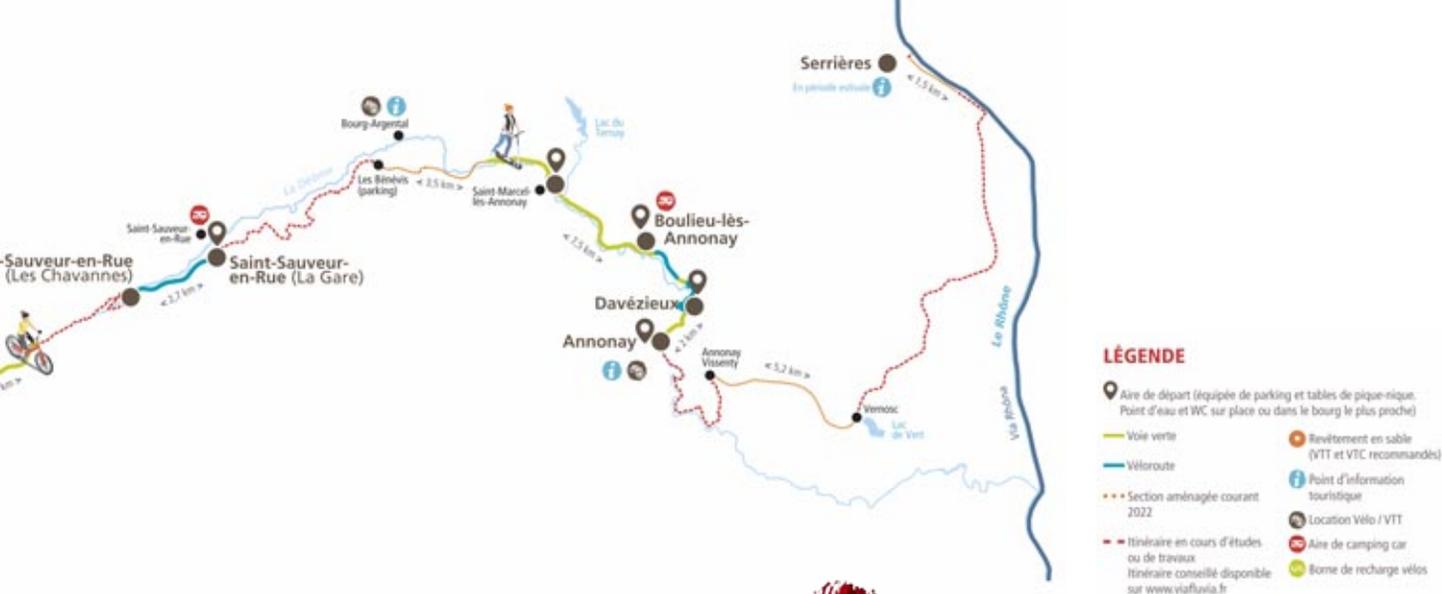
sont à découvrir sur le parcours, dont la Montagne Fantastique, une des portions la plus sauvage de la Via Fluvia

« L'élément marquant concernant ce projet, est qu'après de nombreuses années de travail administratif, sur le foncier, mais aussi de recherches de subventions, toute la problématique du foncier est réglée sur les 17 kilomètres de notre territoire, raconte André Vermeersch, maire de Saint-Régis-du-Coin, vice-président de la CCMP chargé du tourisme. Ça a été un gros travail de rencontres, au terme duquel nous nous sommes rendus en grande majorité propriétaires de l'emprise ». La Via Fluvia est un projet de véloroute portée par six communautés de communes de la Loire, la Haute-Loire et l'Ardèche, regroupées en Entente, et qui s'étend sur 120 kilomètres entre Lavoûte-sur-Loire (Haute-Loire) et Annonay (Ardèche). Parmi eux, 17 kilomètres parcourent les monts du Pilat. En moyenne, 70 % de subventions ont aidé au financement des travaux et aménagements, dont l'Europe, via des fonds du Massif Central, l'État via TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte), la Dsil (Dotation de soutien à l'investissement local) et la Detr (Dotation d'équipement des territoires ruraux), la Région Auvergne Rhône-Alpes, et le Département de la Loire. « Cela nous permet désormais d'entrer dans la phase concrète du chantier en réalisant le

terrassement, en mettant en place la signalétique, poursuit-il. Sur la portion entre Burdigues et Saint-Marcel-les-Annonay, le linéaire a été mis en enrobé. À l'issue de ces travaux, nous mettrons en place la signalisation et la sécurisation du parcours qui lui permettra d'être opérationnelle pour l'été.

Ensuite, nous attaquerons les travaux de la Châtaigneraie. Nous sommes vraiment passés à la phase pratico-pratique désormais, ça se concrétise, et je pense que d'ici la fin de l'année, nous aurons assez avancé pour finaliser l'ensemble des 17 kilomètres situés sur notre territoire ». ▶





LE PILAT... À BICYCLETTE

Et si le vélo était le meilleur moyen de découvrir le Pilat dans toute sa diversité de paysages ? Pas de panique pour ceux qui ne sont pas sportifs ou à qui le dénivelé pourrait faire peur : les professionnels ne manquent pas de solutions.

« Pile à Vélo est implanté sur le territoire depuis maintenant un an et demi. La CCMP les a accompagnés en finançant un certain nombre de vélos électriques », explique André Vermeersch, maire de Saint-Régis-du-Coin, vice-président de la CCMP chargé du tourisme. Écologique, accessible, le vélo connaît un engouement jamais vu en France depuis la crise du Covid, et cela devrait durer. Synonyme de liberté, il permet de découvrir patrimoine et nature, et l'offre se décline pour s'adapter à tous : vélo tout chemin, tout terrain, à assistance électrique... Tous sont disponibles pour découvrir le Pilat. « Pile à Vélo est ouvert entre avril et octobre pour assurer la vente, la location et la réparation de vélos. Il sera présent grâce à un accord signé avec la

CCMP, sur plusieurs manifestations, dont les Cols emblématiques, organisés par l'office de tourisme ». Et ils ne sont pas seuls sur le territoire. En effet, Pilat X-périence s'est récemment installé à Graix, dans le local du Giat. « C'est un prestataire qui a une belle expérience autour du sport nature, du vélo mais aussi des trottinettes tout terrain et électriques. Toutes ces démarches s'inscrivent parfaitement dans notre projet autour des mobilités douces ».



Pour découvrir le Pilat à vélo :

Pile à Vélo

13 place de la Liberté
42220 Bourg-Argental
09 75 64 51 87

Pilat X-périence

1082 route de Riorama
42220 Graix
06 52 97 62 31

Cap Oxygène

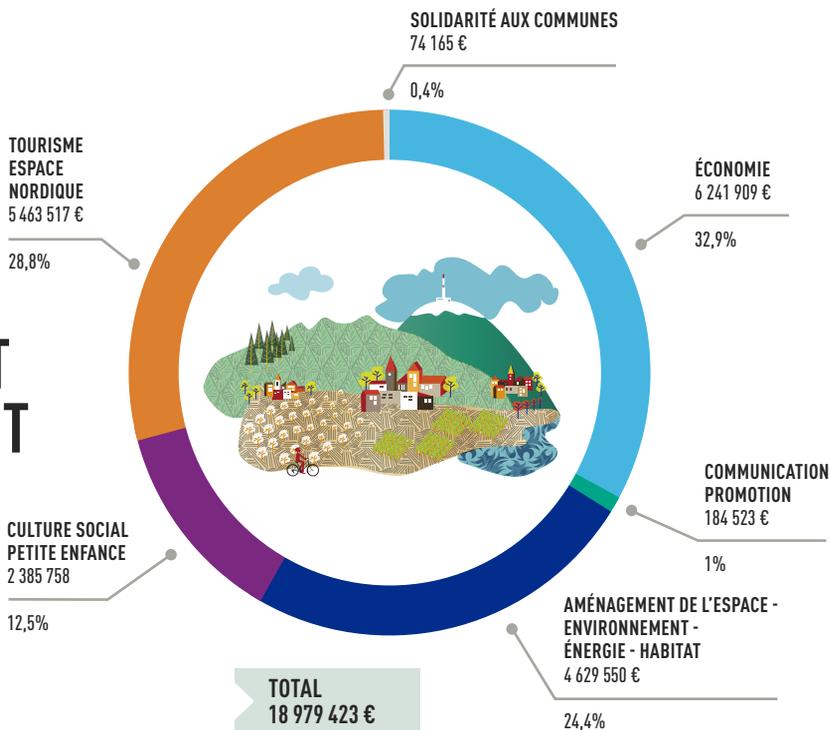
663 chemin du Tremplin
42660 Le Bessat
04 77 51 88 57

[Itinéraires vélo sur pilat-rando.fr](http://www.pilat-rando.fr)

LE BUDGET PRIMITIF 2022

Voté le 29 mars 2022

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT CUMULÉES



ILLIWAP L'APPLICATION CITOYENNE POUR SUIVRE TOUTE L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE DES MONTS DU PILAT

La Communauté de Communes des Monts du Pilat et ses communes viennent de se doter de l'application citoyenne Illiwap. Cet outil de communication innovant, gratuit, rapide et sans publicité permet à toute personne abonnée (résidant ou de passage) de connaître l'actualité qui fait votre territoire : trafic, informations citoyennes, météo ou même agenda. Pour utiliser Illiwap, il vous suffit de télécharger l'application sur votre App Store ou Google Play, depuis votre smartphone ou votre tablette. Recherchez ensuite le nom de votre commune ou de votre Communauté de communes et cliquez sur suivre. Et voilà ! Vous êtes désormais informés 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 !

Financé par



TL7 LA TÉLÉ DE LA LOIRE



Depuis 3 ans, la CCMP est conventionnée avec TL7, la télévision de la Loire, située à St-Genest-Lerpt.

Par cette convention, le territoire de la Communauté de Communes et ses acteurs sont mis en valeur dans diverses émissions thématiques : Bienvenue chez vous, Voyons voir, Sport 7... L'actualité du quotidien est traitée dans le journal diffusé du lundi au vendredi à 18h30.

Retrouvez les reportages en direct sur la TNT (depuis l'émetteur du Guizay, à Planfoy), ou sur les box, sur les fréquences suivantes :

TNT HD	FREE	ORANGE	BOUYGUES	SFR	SOSH
31	30 & 933	30 & 384	314	478	384

Ou en direct ou replay sur www.tl7.fr

Et sur les réseaux sociaux

<https://www.facebook.com/tl7televisionloire7/>

Le Chapon d'Or
Cuisinier - Traiteur

www.lechapondor.com

LIVRAISON à DOMICILE
Raphaël BACHER
42220 SAINT SAUVEUR EN RUE
04.77.39.29.85

f i

Le Chapon d'or vous propose :

- Banquet familial, mariage, anniversaire
- Buffet froid et chaud
- Apéritif dinatoire
- Portage de repas
- Plateau repas
- Repas d'entreprise
- Repas associatif
- Plat préparé
- Barbecue, plancha, viande à la broche
- Repas et déjeuners pour les groupes, stages

DEVIS GRATUIT

La Brasserie du Pilat
Bières Artisanales Biologiques





VISITES DÉGUSTATION VENTE

www.brasserieDupilat.com
f labrasserieDupilat
Saint-Julien-Molin-Molette
04 77 51 56 17





Métallerie d'art

Création métal originale sur-mesure

Acier, inox, alu et autre matériau

Escaliers, portails, garde-corps, pergolas, terrasses, mobilier, déco

COOLFABRIK
creation metal

1411 route de la Faye
Le Coutellier
42220 Burdignes

06 88 95 76 47
atelier@coolfabrik.eu
www.coolfabrik.eu

SARL CoolFabrik 502 419 502 RCS St Etienne

NOUVEAU
à Saint-Sauveur-en-Rue

DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE

04.77.39.20.81
barralon-transport@orange.fr

DÉCHETTERIE PRO 

La CCMP expliquée aux enfants

L'intercommunalité, ce sont seize communes voisines qui se sont rassemblées pour faire des projets ensemble, pour mettre en commun des moyens et des agents pour rendre des services à la population, en économie, culture, action sociale, tourisme, environnement...

Aux enfants* de jouer!

Klakelo



Drosira



Des petites images de Klakelo et Drosira, les personnages des aventures-jeux®, ont été cachées dans ce magazine. Sauras-tu toutes les retrouver ?

À gagner*

5 cartes de 6 descentes au Dévalkart



12 sacs aventures-jeux®

10 packs de 2 entrées au Monde des Pentes



Pour participer

Nom/prénom des parents : _____
 Adresse postale : _____
 Code postal et commune : _____
 Prénom de l'enfant qui joue : _____
 Date de naissance : _____

Mes réponses

J'ai trouvé ___ Klakelo / J'ai trouvé ___ Drosira

Je souhaite recevoir des informations de la CCMP

Adresse mail : _____

Coupon réponse à renvoyer à la CCMP, Place de l'hôtel de ville, BP27 42220 Bourg-Argental

* 1^{er} tirage au sort le 20 juillet :
 À gagner : 5 cartes de 6 descentes au Dévalkart (valeur 20 euros la carte), 10 packs de 2 entrées au Monde des Pentes (valeur 16 euros le pack) valables sur la saison d'été 2022.

2^e tirage au sort le 14 septembre 2022
 À gagner : 12 sacs aventures-jeux® (valeur 13 euros le sac).

* Jeu réservé aux enfants résidant sur le territoire de la CCMP entre 3 ans et 18 ans.

BOUGEZ dans les Monts du Pilat

1 adulte payant = 1 enfant de moins de 16 ans gratuit

Jeudi 14 juillet à 14h⁽¹⁾
 et samedi 27 août à 14h⁽¹⁾ à partir de 8 ans
 Mercredi 20 juillet à 14h⁽²⁾
 et mercredi 17 août à 14h⁽²⁾ à partir de 10 ans

Marthes¹
 Saint-Régis-du-Coin²

Canirandonnée - 17 €

Balade originale en compagnie des chiens nordiques avec une ceinture autour de la taille reliée au harnais du chien et visite du chenil.

Vendredi 15 juillet et jeudi 25 août matin : Via Ferrata enfants (1m10 et +)
 après-midi : Via Ferrata adultes + tyrolienne (1m40 et +)

Planfoy

Via Ferrata - 20 €

Jeudi 21 juillet à 9h30⁽¹⁾
 Mercredi 10 août à 14h⁽²⁾
 à partir de 4 ans

Saint-Genest-Malifaux¹
 Iarentaise²

Balade nature avec des ânes - 17 €

Après avoir brossé et préparé les ânes de bât, partez en balade découverte sur les chemins du Pilat.

Mercredi 27 juillet à 14h, 15h et 16h
 1m50 et +

Graix

Trottinette tout-terrain électrique - 20 €

Parcours technique et ludique avec explications et maniement de la trott. Activité en autonomie.

Jeudi 28 juillet à 14h / Jeudi 18 août à 14h
 à partir de 10 ans

Le Bessat

<< Biathlon Laser >> - 20 €

Challenge ludique mêlant course d'orientation et tir à la carabine laser.

Mardi 2 août - 14h
 1m60 et +

Marthes

VTT électrique accompagné - 20 €

Découverte du VTT à assistance électrique avec un accompagnateur, sur les circuits du Virois Vélo.

Jeudi 4 août à 14h et 15h30
 à partir de 12 ans

Saint-Genest-Malifaux

Trottinette tout-terrain électrique - 20 €

Balade découverte encadrée à travers les sentiers

Jeudi 11 août à 14h
 1m35 et +

Graix

Trottinette tout-terrain de descente - 20 €

Parcours découverte en descente, du Crêt de la Perdrix au village de Graix

Mardi 19 juillet à 14h
 et mardi 23 août à 14h
 à partir de 10 ans

Graix

Forest Game - 17 €

Réflexion et action au cœur de la forêt avec des épreuves ludiques, techniques et tactiques.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE
 04 77 39 63 49 ou 04 77 51 23 84
www.pilat-tourisme.fr (rubrique Agenda)
 (programme susceptible d'être aménagé au regard des mesures liées à la crise sanitaire)